SAINT-JEAN-D'ILLAC

Des changements à la mairie

SERVICES MUNICIPAUX Outre l'ouverture d'une nouvelle annexe municipale, les policiers de la commune expérimentent, depuis juin, un nouveau mode de déplacement

Le nouveau bâtiment a ouvert ses portes au 63, avenue du Las, face à l'hôtel de ville. PHOTO M. G.

Une annexe de la mairie vient d'ouvrir ses portes dans les nouveaux bâtiments situés au 63, avenue du Las (face à l'hôtel de ville). Plusieurs services y sont désormais installés : éducation, développement économique et emploi, développement durable/Agenda 21, coordinateur enfance jeunesse et CCAS.

Des permanences y sont aussi effectuées : l'assistante sociale de la Caisse régionale d'assurance maladie d'Aquitaine, le 2e mercredi du mois (sur rendez-vous au 05 56 11 28 57) ; l'association Infodroits (information et orientation juridique), le 3e lundi du mois de 14 heures à 16 heures (sur rendez-vous au 05 56 45 25 21) ; le Plie espace Technowest, tous les mardi et mercredi (journée) et le jeudi matin ; l'assistant social de la Maison départementale de la solidarité et de l'insertion, le 2e mardi du mois (sur rendez-vous au 05 56 12 13 90).

La police circule à vélo

À compter du mercredi 1er septembre, la mairie change ses horaires d'ouverture : lundi de 13 heures à 18 heures ; mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 17 heures ; vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 h 30 et le samedi matin de 10 heures à 12 heures, uniquement les services état civil et avec la présence d'un élu.

La mairie sera fermée le samedi matin précédant un lundi férié, précédant ou suivant un pont et pendant les mois de juillet et août.

Enfin, depuis le mois de juin dernier, la police municipale circule à vélo. Ce mode de déplacement doux leur permet d'adopter un comportement écoresponsable, mais aussi d'être au plus près de la population illacaise. Il pourront également se déplacer plus facilement dans la commune.

Michèle Ganet